



FICHE D'INFORMATION ET DE CONSEIL EN APPLICATION DES ARTICLES L 521-2, R 521-1 ET R 521-2 DU CODE DES ASSURANCES

Le présent document est établi préalablement à la conclusion d'un contrat d'assurance. Il nous permet de vous communiquer les informations réglementaires inhérentes à notre qualité d'intermédiaire en assurances et la nature de notre intervention. Il nous permet également de recueillir vos exigences et vos besoins en assurances à partir des éléments d'information que vous nous communiquez afin que nous puissions vous présenter le produit d'assurance le plus adapté à vos besoins parmi ceux que nous commercialisons.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

➤ Informations générales

La société **G&PARTNERS** est une société de courtage d'assurances. SARL au capital de 1000€ immatriculée au Registre du Commerce de Nice sous le N° **528532120**. A ce titre elle est inscrite à l'**ORIAS** (www.orias.fr) sous le N°**10058707**. L'ORIAS est l'organisme qui contrôle que votre intermédiaire en assurances dispose des qualifications suffisantes pour exercer ce métier

Responsabilité civile professionnelle et garantie financière :

Garantie financière des intermédiaires en assurance souscrit auprès de QBE Europe SA/NV Police mère QBE 0370006248 portant le N°GFCO000233 et Responsabilité Civile Professionnelle des intermédiaires en assurance Police mère QBE 0370006248 portant le N° RCCO000491.

➤ Liens financiers avec une ou plusieurs entreprises d'assurance

Notre société n'a aucun lien capitalistique avec une entreprise ou un groupe d'assurances .

➤ Nature de notre intervention

La société **G&PARTNERS** ne se prévaut pas d'une analyse objective du marché au sens de de l'article L. 520-1, Il mais fonde ses propositions sur sa connaissance de l'offre des partenaires qu'elle a sélectionnés pour la pertinence de leurs offres.

Vous pouvez, sur simple demande par courrier au « Service relation Client » ,G&PARTNERS 179 Promenade des Anglais - 06200 NICE, obtenir les noms des compagnies d'assurances avec lesquelles **G&PARTNERS** travaille (art. L 520-1-II-b du code des assurances). Pour votre parfaite information, nous vous informons que nous bénéficions, dans un souci de plus grande efficacité à l'égard de notre clientèle, d'un accord de collaboration avec les entreprises d'assurances auprès desquelles nous vous proposons de souscrire votre police. En aucun cas, ces accords de collaboration nous font perdre notre indépendance en tant que courtier et ne portent atteinte à l'objectivité de nos conseils.

➤ Modalité de notre rémunération

G&Partners est rémunérée sur la base de commissions c'est-à-dire une rémunération incluse dans la cotisation d'assurance du contrat souscrit (commission payée par l'assureur au courtier déjà incluse dans la prime d'assurance) et sur la base d'honoraires et/ou de frais de souscription), c'est-à-dire une rémunération payée directement par vous dont le montant ou les modalités de calcul vous sera communiqué avant la souscription du contrat.

➤ En cas de réclamation

Si vous souhaitez formuler une réclamation relative aux services fournis par notre société, vous pouvez vous adresser au service réclamation accessible par courrier au « *Service réclamation*, » G&PARTNERS **179 Pde des Anglais – 06200 NICE** ou par @courriel au *service réclamation* : reclamation@gpartners.international

Vos interlocuteurs seront attachés à vous apporter une réponse sous un délai de 30 jours maximum en jours ouvrés ; si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer sous *10 jours maximum*, le nouveau délai de traitement, qui ne pourra excéder 30 jours. Si le désaccord persiste et si aucune solution amiable ne peut être trouvée, vous pouvez, sans préjudice des autres voies de recours légales à votre disposition, faire appel à :

CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION sous le N°CNPM1575, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond " / par mail : contact-admin@cnpm-mediation-consommation.eu

Si vous avez souscrit à distance par Internet, vous pouvez également saisir le médiateur compétent en déposant votre réclamation sur la plateforme de la Commission Européenne pour la résolution des litiges accessible à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/consumers/odr>

Par ailleurs, vous pouvez saisir l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) : 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS CEDEX 09 - <http://acpr.banque-france.fr/accueil.html> et disposez également des voies de recours en justice.



➤ **Protection des données personnelles**

À quoi servent les données collectées ?

- *Opérations de prospection*
- *Devoir de conseil*
- *Etude du risque et/ou des conditions de couverture*
- *Placement du contrat*
- *Gestion et suivi de la clientèle*
- *Assistance en cas de sinistre (déclaration des sinistres, conseil pour l'acceptation des offres d'indemnité)*
- *Gestion des polices d'assurance (gestion administrative, gestion technique)*
- *Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme*
- *Lutte contre la fraude*
- *Traitement des réclamations portant sur l'activité spécifique du courtier*

Qui peut accéder à vos données ?

Les données à caractère personnel sont recueillies par G&Partners, par l'assureur directement ou indirectement. Pour les finalités indiquées précédemment, tout ou partie de ces données pourront être utilisées par différents services de G&Partners, par l'assureur et pourront le cas échéant être transmises à ses partenaires, réassureurs, organismes professionnels, sous-traitants missionnés ainsi qu'aux organismes d'assurance des personnes impliquées et aux organismes et autorités publics.

Où sont traitées vos données ?

Les données personnelles collectées par G&Partners, par l'assureur sont hébergées dans l'Union Européenne. Toutefois, dans le cadre des traitements réalisés, l'assureur est susceptible de transférer certaines données hors Union Européenne pour permettre l'action de ses prestataires. Ces transferts potentiels sont encadrés par les clauses types de la Commission Européenne ou règles d'entreprise contraignantes mises en œuvre par les prestataires assureur.

Pendant combien de temps seront utilisées vos données ?

Vos données personnelles sont conservées pour la durée nécessaire à la réalisation de la finalité pour lesquelles elles ont été collectées et pour les durées légales de prescription de droit commun et de droit des assurances.

Quels sont vos droits ?

> Vous pouvez accéder et disposer de vos données.

Conformément aux dispositions de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un **droit d'accès, de rectification, d'effacement** (des données inexacts, incomplètes, équivoques, périmées ou dont le traitement serait illicite), **d'opposition**, de **limitation du traitement** (dans les cas prévus par la loi) et de **portabilité** (dans les cas prévus par la loi) des données qui vous concernent, ainsi que du droit de définir des directives relatives à la conservation, l'effacement et à la communication de ces données après votre décès.

Vous pouvez exercer ces droits en contactant notre **Délégué à la Protection des Données : G&PARTNERS - DPO – 179 Pde des Anglais – 06200 NICE**

Pensez à joindre avec votre demande, une **photocopie de votre pièce d'identité** (recto-verso).

Conformément aux dispositions de l'article L561-45 du Code monétaire et financier, s'agissant du traitement de surveillance ayant pour finalité la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et l'application des sanctions financières, vous pouvez exercer votre droit d'accès auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés, par courrier adressé au 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

> Vous pouvez déposer une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés sur son site : www.cnil.fr

➤ **Vous pouvez vous opposer au démarchage effectué par nos soins** par opposition à tout moment auprès de **DPO – G&Partners -179 Pde des Anglais – 06200 NICE**. Pour la prospection par e-mail vous pouvez également vous opposer par l'envoi d'un e-mail à « **dpo@gpartners.international** » Pour la prospection par téléphone, vous pouvez également vous opposer auprès d'Opposetel (www.bloctel.gouv.fr/), en application de l'article L121-34 du Code de la consommation.



RECUEIL DE VOS EXIGENCES ET DE VOS BESOINS

Le recueil des informations effectué dans votre intérêt a pour finalité de vous délivrer un conseil adapté. La complète et sincère communication des informations demandées via le questionnaire que vous avez rempli sur notre site www.galere.com est une condition indispensable à l'appréciation de la cohérence du produit d'assurance proposé au regard de vos besoins.

NOTRE PROPOSITION

Sur la base des besoins et exigences que vous nous avez communiqués , nous vous proposons le contrat suivant composé de conditions particulières et générales , ainsi que la fiche Ipid, que vous trouverez ci-annexés :